



Compte rendu de séance du Conseil Municipal

Séance du 22 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux Février à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de Monsieur LAGNIEZ Christophe, Maire.

Présents : M. LAGNIEZ Christophe, Maire, Mmes : BALAVOINE Christelle, DERVILLERS Evelyne, MM : BLONDIAUX Frédéric, CARRE Philippe, DELADERIERE Jean-Michel, DEMAILLY Anthony, GONS Gaylord, MOITREL Antoine, SOYEZ Guillaume.

Absente : Mme DEQUEANT Marine.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 17/02/2022 - **Date d'affichage** : 17/02/2022

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme PRUVOST Florence.

Après avoir fait l'appel des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire constate que neuf conseillers sont présents. Madame DEQUEANT Marine est absente. Monsieur le Maire excuse Monsieur SOYEZ Guillaume qui arrivera un peu plus tard.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h42.

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble des conseillers présents que la séance est enregistrée.

1/ Approbation du Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 janvier 2022 :

Monsieur le Maire soumet le Compte-Rendu de ladite séance à l'approbation des conseillers municipaux.

Aucune remarque est émise. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents valide le compte-rendu.

Vote POUR 08 - ABSTENTION 1 (Monsieur Antoine MOITREL) - CONTRE 0

Monsieur Soyez est arrivé et prend place.

Suivi des différents points évoqués :

Monsieur le Maire a rencontré l'entreprise SNPC pour constater la mauvaise qualité de l'enrobé réalisé à la Salle des Fêtes, l'entreprise s'est engagée à le refaire.

La dalle béton pour l'abri bus reste en attente.

La formation « Réanimation Cardio Pulmonaire » s'est bien déroulée. Les participants ont été très satisfaits.

Monsieur HAIGNERE a fait un retour du contrôle de la vitesse enregistré à trois endroits du village. L'analyse sera faite pour la prochaine réunion.

Le changement des serrures à la Maison Foulquoise n'a pas encore été fait.

L'entreprise BAILLET a enlevé les décorations de Noël en traversées de route.

La réunion pour la révision de la Liste Electorale a été effectuée.

Les locataires du logement 6 rue Verte sont partis. Monsieur le Maire va récupérer les clés. Monsieur le Maire leur a demandé de débarrasser la cour.

Le 31 janvier, Monsieur le Maire a fait l'état des lieux pour l'appartement au Rez-de-Chaussée sis au 17 rue Haute.

Samedi 19 février, les chasseurs ont commencé à nettoyer le linéaire aux endroits qu'ils vont planter.

2/ Délibération Ouverture de crédits - paiement facture SEGILOG :

Le contrat a été renouvelé pour trois ans. Cette année, il convient d'ouvrir des crédits avant le vote du budget afin de régler la facture pour la cession du droit d'utilisation des logiciels pour un montant de 2 505,60 € TTC au compte 16878.

Vote POUR 10 – ABSTENTION 0 – CONTRE 0

3/ Délibération validation gestion locative 17 rue Haute.

C'est Maître Virgata qui est en charge de la gestion des locations : état des lieux – contrôle des assurances en responsabilité civile – encaissements des loyers – gestion des entrées et des sorties – baux.

Monsieur GOUY Patrice, Comptable à la Trésorerie de Bapaume, a suggéré d'établir une convention de mandat.

Maître Virgata facture 6% du montant du loyer.

Les frais à la signature d'un bail s'élèvent à un mois de loyer – la moitié à la charge du locataire et la moitié à la charge du bailleur.

Vote POUR 10 – ABSTENTION 0 – CONTRE 0

Monsieur Soyez demande si les frais peuvent être inclus dans le montant des loyers.

Monsieur le Maire rencontre Maître Virgata le 3 mars à 14h pour la visite du logement 6 rue Verte avant la vente du dit immeuble ainsi que les deux logements vacants à la location au 17 rue Haute afin de revoir le montant des loyers et ajuster les tarifs.

4/ Délibérations ouverture de crédits au Budget 2022 – paiement factures :

Facture LS INCENDIE – Compte 21568 pour un montant de 977,64 €

Facture GARNIER – Compte 2188 pour un montant de 12 000 €

Facture SNPC / LHOTELLIER – Compte 2313 pour un montant de

Vote POUR 10 – ABSTENTION 0 – CONTRE 0

5/ Présentation Boucle de l'Artois - Samedi 2 avril :

La course fait partie de la Coupe de France DN1.

La réunion de préparation avec les organisateurs (responsables des arrivées et des départs) a eu lieu le mardi 8 février.

3 passages, dont l'arrivée devant la Mairie, au lieu de 2. Un arrêté a été pris pour la circulation dans le village le samedi 2 avril.

La CCSA participe à hauteur de 6 000 € pour la publicité de notre village.

Environ 250 coureurs, encadrants et organisateurs prendront leur repas su place. Monsieur Blondiaux avait avancé l'idée d'installer le chapiteau sur la Place. Idée que retiennent les conseillers qui se rencontreront à nouveau pour voir la logistique et l'organisation au niveau du village. Le principe étant de profiter de cette occasion pour proposer aux Foulquois et visiteurs de prolonger l'évènement, en proposant d'animer l'après-midi et la soirée.

6/ Présentation Hauts de France Propres - le week-end des 18, 19 et 20 mars :

Le vendredi 18 a été retenu pour la participation des deux classes ainsi que des chasseurs et des personnes volontaires.

Pour accompagner les enfants, 6 personnes en plus de Madame Fournier et Madame Défosse.

7/ Préparation Cérémonie du 19 Mars :

La cérémonie aura lieu le samedi 19 mars à 18h30.

8/ Questions diverses :

a) Monsieur Soyez a rencontré Monsieur PARENT pour la vérification des installations incendie et notamment l'état du débit d'eau.

Le dernier relevé a été effectué en 2019. Une vérification tous les trois ans est nécessaire.

Pour la mise aux normes incendie, Monsieur Soyez émet l'idée de faire appel à un Maître d'œuvre afin qu'il oriente la commune et monte les dossiers.

b) Elections Présidentielles des 10 et 24 avril

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h46.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mardi 22 mars pour la préparation du budget avec l'examen des attributions de subventions.

Et le mardi 5 avril pour le vote du Budget 2022.

Fait en Mairie, le 22/02/2022

Le Maire,

Christophe LAGNIEZ

P/O DELADRIERE
Jean-Michel